

Casablanca, le 20 octobre 2021

En application des décisions gouvernementales Le « pass vaccinal » désormais obligatoire pour accéder aux agences clientèle et locaux de Lydec

En application des décisions gouvernementales liées à la gestion de l'état d'urgence sanitaire, Lydec informe ses clients que le « pass vaccinal » est désormais obligatoire pour accéder à l'ensemble de ses locaux et agences clientèle, répartis sur Casablanca et Mohammedia.

Cette mesure prend effet à partir du jeudi 21 octobre 2021 conformément à la nouvelle approche préventive adoptée par le gouvernement, imposant la présentation du « pass vaccinal », en tant que document agréé par les autorités sanitaires, pour accéder aux administrations, entreprises privées et espaces fermés entre autres.

Lydec recommande à ses clients de limiter les déplacements en agence, sauf pour les cas où une demande urgente ne pourrait pas être traitée à travers les canaux digitaux mis à leur disposition.

Lydec rappelle à tous ses clients qu'ils peuvent joindre ses services 24h/24 et 7 jours sur 7, sans avoir à se déplacer, ni à patienter et en totale sécurité. Outre le Centre de Relation Clientèle (05 22 31 20 20), le délégataire casablancais met à la disposition du **Grand public et des Professionnels** :

- **L'Agence en ligne** : cet espace web permet aux clients à partir de chez eux de gérer leurs contrats, suivre leurs consommations, paramétrer leurs données, payer leurs factures et vérifier l'état des règlements. <https://client.lydec.ma>
- **L'application mobile « Lydec 7/24 »** : en plus des services disponibles sur l'agence en ligne, **Lydec 7/24** permet au client d'interagir en temps réel avec les équipes de Lydec et d'être informé sur le traitement de l'ensemble de ses demandes, de suivre l'actualité de l'entreprise...
- **e-banking et m-banking** sur les portails et les applications mobiles ou au niveau des guichets automatiques bancaires des banques partenaires de Lydec.

Pour les **Promoteurs immobiliers et les Entreprises industrielles**, Lydec met à leur disposition les canaux digitaux suivants :

- **e-Lot** : cette plateforme électronique, dédiée aux promoteurs immobiliers, permet le dépôt auprès de Lydec des dossiers de demande de raccordement des lotissements. Elle permet de suivre en temps réel le traitement des demandes, de recevoir des notifications à chaque étape et d'interagir en continu avec l'entreprise, favorisant ainsi la rapidité, la transparence et la traçabilité.
- **e-Raccordement** : cette solution permet d'améliorer les processus d'étude, d'établissement du devis, de suivi des chantiers et de réception des travaux relatifs au raccordement aux réseaux d'électricité, d'eau potable et d'assainissement liquide des entreprises.

Tout en remerciant ses clients et partenaires de leur compréhension et de leur collaboration, Lydec poursuit sa mobilisation pour délivrer, au quotidien aux clients et aux citoyens du Grand Casablanca, les services de distribution d'eau et d'électricité, d'assainissement liquide et d'éclairage public dans les meilleures conditions.

Contacts Médias :

Bouchra SABIB

Responsable des Relations Médias
Tél : +212 522 54 90 47
GSM : +212 620 38 53 98
bouchra.sabib@lydec.co.ma

Saïd MESKARI

Responsable des Relations Médias
Tél : +212 522 54 91 72
GSM : +212 661 91 16 24
said.meskari@lydec.co.ma

Notre actualité est diffusée en continu
sur les réseaux sociaux :

